



# Décembre - janvier - février



## L'Europe apicole

Comment résumer en quelques mots les quatre réunions qui se sont tenues à Bruxelles les 13 et 14 décembre derniers ? Le lundi matin, lors du groupe de travail « miel », nous avons discuté avec les quarante participants du suivi à donner aux dossiers apicoles européens. L'après-midi, nous avons abordé ces mêmes sujets à la Commission lors de la réunion du nouveau Groupe consultatif (ancien groupe permanent) qui réunit les représentants des apiculteurs, de l'industrie et des consommateurs. En fin de journée, nous avons rencontré quelques représentants de la FEEDM (fédération des conditionneurs de miel). Le lendemain matin, Vincent Cordonnier, secrétaire du GT Miel, et moi-même avons vu plusieurs responsables de la Direction Générale Santé consommateurs. Voici les éléments les plus importants que l'on peut tirer de ces diverses réunions.

### 1. Situation du marché

La seule annonce de l'arrivée de miel chinois (10.000 t d'export possible vers l'Union) a suffi à faire chuter les cours (de  $\pm 2,6$  US\$ à  $\pm 1,3$  US\$). Le problème serait lié à l'augmentation de l'offre de miel au niveau mondial (+ 15.000 t provenant principalement du Brésil, du Vietnam...) durant l'embargo sur la Chine. Comment réagir ? Plusieurs pistes sont mises en avant : renforcement des contrôles aux frontières, mise en valeur de la qualité du miel européen, organisation d'une manifestation européenne à Bruxelles ou simultanément dans tous les États européens... Rien n'a malheureusement pu être concrétisé ce jour-là.

### 2. Étiquetage du miel

(Directive 2001/110) : Les Hongrois voudraient revoir cette nouvelle directive et ont d'ailleurs organisé une manifestation en ce sens au pied du Berlaymont. Le groupe ne désire pas revoir cette directive déjà beaucoup plus stricte que ce que souhaitait l'industrie. Une note explicative (notamment pour la dénomination « toutes fleurs » et « mille fleurs ») est à l'étude et sera présentée en avril par la Commission.

### 3. Programme miel

(Règlements 797/2004 et 917/2004) : Le budget est passé de 16,5 à 23 millions d'euros, et un point pour la reconstitution du cheptel a été ajouté aux programmes qui sont maintenant de trois ans.

### 4. Dépérissement des abeilles

Suite au manque de données précises sur la situation de terrain dans les différents états et face au lobbying important des firmes phytosanitaires, il est indispensable de mieux organiser le passage de l'information au sein du monde apicole. L'UNAF est chargée d'envoyer aux membres du groupe de travail les divers éléments intéressants en leur possession.

### 5. Promotion

Nous avons reçu une information sur les programmes de promotion du miel. Les programmes qui ont le plus de chance d'aboutir font intervenir plusieurs pays et portent sur une longue durée.



### 6. Codes de bonnes pratiques

Roxane FELLER, responsable des questions vétérinaires au Secrétariat du COPA-COGECA, nous signale qu'un tel document existe déjà en Autriche, en Allemagne et en Italie. Il n'a pas été possible d'aborder ce point avec la Commission.

### 7. Antibiotiques dans les miels

L'industrie demande à ce que l'on fixe le plus rapidement possible un seuil à ne

## Fipronil ou Régent TS®

Dans le courant du mois de décembre, les apiculteurs ont pu prendre connaissance du rapport de la Commission scientifique et technique sur le fipronil (matière active du Régent). Comme pour l'imidaclopride, ce rapport n'a tenu compte que des résultats scientifiques validés pour donner ses conclusions : « En l'état actuel de nos connaissances, selon les scénarios développés pour évaluer l'exposition et selon les facteurs d'incertitude choisis pour évaluer les dangers, les rapports PEC/PNEC obtenus (rapport entre la concentration à laquelle l'abeille est exposée et la concentration prévisible sans effet pour elle) sont préoccupants. Il est absolument nécessaire d'acquérir des connaissances supplémentaires concernant la toxicité chronique du fipronil et de ses métabolites vis-à-vis d'abeilles de différents âges. ». Par exemple, dans le cas de consommation par les nourrices de pollen de maïs traité Régent TS®, ce rapport peut aller de 0,3 (toxicité aiguë avec une alimentation composée de 20 % de pollen contaminé) à 60 (toxicité chronique avec une alimentation composée de 80 % de pollen contaminé).

pas dépasser dans les miels européens. Sur le plan légal, la législation relative aux « contaminants » pourrait fixer des seuils qui prendraient en compte les antibiotiques présents dans l'environnement. Pour établir ces seuils, il faut avant tout des données précises relatives à de nombreux miels européens issus d'exploitations n'utilisant pas d'antibiotiques.

### 8. *Aethina tumida*

Les mesures nécessaires ont été prises par les autorités portugaises pour éviter une dissémination du coléoptère. Il semble que les larves d'*Aethina* aient été importées dans le candi présent dans les caquettes de reines. Il est donc possible que d'autres scarabées soient entrés en Europe, entre autres en France. La Commission suit de près de dossier et va demander à l'Office International des Epizooties qu'*Aethina* fasse partie des maladies à déclaration obligatoire au niveau international. Le 20 janvier, elle a adaptée la législation relative aux importations (Dec. 2005/60/CE)



## Au cœur de la génétique de l'abeille

Le samedi 15 janvier, à l'occasion du cours organisé par le CARI sur l'élevage et le développement du cheptel, Job Van Praag, professeur à l'université de Celle en Allemagne, est venu nous présenter la spécificité de la génétique de l'abeille. L'auditoire de 130 places était rempli et l'on pouvait compter parmi les participants un bon groupe d'apiculteurs néerlandophones et quelques Français qui n'avaient pas hésité à faire le déplacement. Malgré une présentation très imagée, la matière abordée restait particulièrement ardue. On est assez loin des ouvrages de base sur le sujet. S'il fallait résumer cet exposé à quelques mots : « On n'accorde pas assez d'attention au rôle joué par les mâles dans la transmission des caractères génétiques, elle est pourtant essentielle mais très difficile à contrôler ». Ces aspects seront développés dans un futur article d'Abeilles & Cie. Le sujet de fin de journée était plus « léger », avec la présentation du travail réalisé sur les lieux de rassemblement des mâles.

## 2005, sous le signe de l'hygiène

Comme tous les ans le dernier dimanche de janvier, les apiculteurs wallons se sont réunis à Namur pour dresser le bilan de l'année 2004 qui a enregistré une des meilleures productions de miel de ces dix dernières années avec, en plus, des prix de vente à la hausse. Tout ne s'est pas passé sans problèmes mais, bon an mal an, c'était une bonne année apicole. Les membres sortants du comité d'accompagnement ont été réélus. Paul Pirson ne se représentant pas, c'est Jacques Leclère qui a été élu représentant de la province de Namur.

L'après-midi a débuté par un exposé d'Ariane Van der Stappen sur la nouvelle législation relative à l'autocontrôle, à la notification obligatoire et à la traçabilité dans la chaîne alimentaire (AR du 14/11/2003 au Moniteur belge 12/12/03 - AM du 22/01/04 au Mb du 13/02/04). Le message est clair, il faut mettre en place un guide de bonnes pratiques pour l'apiculture. Etienne Bruneau a ensuite présenté ce que l'on pouvait relever comme points critiques dans notre secteur. Par la suite, ce sont quatre apiculteurs, Nadine Depue, Claude Englebert, Jean-Paul Demonceau et Robert Lequeux qui ont illustré au travers de leur vécu cette démarche de qualité. Nous aurons certainement l'occasion de détailler les éléments de cette journée dans notre prochain n° d'Abeilles & Cie.

## Evreux Congrès de la FNOSAD Vers l'apiculture durable

Un équipe sympathique s'est chargée de l'organisation de ce 38<sup>e</sup> congrès de la FNOSAD. L'endroit était pour le moins original. Les nombreux stands et la salle de conférence avaient pris leur place dans d'anciens halls d'usine aménagés en hall d'exposition. On ne manquait pas d'espace, mais la chaleur n'était pas au rendez-vous. Si la salle de conférence était bien remplie, on ne peut en dire autant des visiteurs de l'exposition. Côté participants, on a ressenti un certain malaise, il est vrai que la FNOSAD vit des moments difficiles. Au développement durable, de nombreux apiculteurs auraient probablement préféré des sujets plus actuels.

